



École Saint-Rémi  
16, rue Neveu  
Beaconsfield (Québec), H9W 5B4  
Téléphone : 514-855-4206



Centre  
de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys  
Québec 

## POLITIQUE D'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE ÉCOLE SAINT-RÉMI

L'intégrité en milieu scolaire dans le cadre de l'IB est un principe fondé sur les qualités du profil de l'apprenant. Dans l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, ce principe vise à promouvoir l'intégrité de chacun et à susciter le respect de l'intégrité d'autrui et de son travail. Cette politique a pour but d'assurer la transparence, l'équité et la cohérence des procédures suivies à l'intérieur de l'école quant à l'intégrité intellectuelle.

Il est attendu que chaque élève fasse preuve d'intégrité intellectuelle et d'honnêteté dans chacun de ses travaux. Il est attendu qu'aucun élève n'utilisera des moyens comme le plagiat dans la rédaction des travaux demandés à l'école ainsi qu'aux examens de fin d'année.

Tel que présenté dans le profil de l'apprenant du Programme primaire de l'IB en tant qu'apprenant, chaque élève doit s'efforcer d'être intègres, chercheurs, informés et réfléchis. Les élèves doivent faire preuve de créativité et d'honnêteté.

Il est recommandé que les enseignants, avant de débiter un travail de recherche, fassent un rappel de la politique d'intégrité intellectuelle avec les élèves et leur présentent les bonnes façons de citer leurs sources. Les élèves peuvent utiliser des guillemets pour signaler les mots empruntés à autrui ou décrire en quoi l'aide qu'ils ont reçue leur a été utile et pourquoi.

En revanche, dans le cadre d'un travail du PP réalisé en dehors de la classe, la responsabilité de s'assurer que le travail remis par l'élève est bien le sien n'incombe pas exclusivement aux enseignants. Il sera important de discuter avec les parents du degré de l'aide apportée à leur enfant et de s'assurer que ceux-ci comprennent la valeur d'intégrité en milieu scolaire telle que décrite dans le profil de l'apprenant. Le parent devra être mis au courant sur ce à quoi s'expose tout élève remettant un travail qui n'est pas le sien.

Par ailleurs, tous les enseignants de notre établissement ont reçu une formation sur les droits d'auteurs en vue de respecter la propriété intellectuelle d'autrui lors de l'élaboration d'activités pédagogiques.

Un encadrement est aussi assuré aux élèves de 6<sup>e</sup> année pour l'exposition. Les mentors rencontrent à quelques reprises les élèves et s'assurent qu'ils comprennent l'importance du respect des droits d'auteurs et de l'intégrité intellectuelle.

Attentes envers les élèves pour la citation des sources :

Préscolaire :

- Titre du livre

1er cycle :

- Titre du livre
- Nom de l'auteur

2<sup>e</sup> cycle :

Livres/albums :

- Titre du livre
- Nom de l'auteur
- Maison d'édition
- Nombre de pages

Site Internet :

- Adresse complète

3<sup>e</sup> cycle :

Livres/albums

- Titre du livre
- Nom de l'auteur
- Maison d'édition
- Nombre de pages

Site Internet :

- Adresse complète
- Nom de l'auteur (individu, organisme, entreprise...)